

Rapport de Jury 2023

sélection des candidats au BTS SP3S

361 candidatures reçues. 219 hors bac pro. 142 bac pro expérimentation BacPro/BTS.

Les rapports de jury du lycée Marie Le Franc sont écrits et édités afin que les futurs candidats puissent préparer au mieux leurs candidatures au BTS SP3S. Ils sont à disposition des établissements, des professeurs principaux et des futurs étudiants.

La pertinence du projet de formation est le premier élément regardé par le jury. Viennent ensuite le niveau scolaire et les appréciations. Les comportements dynamiques, assidus, sérieux et impliqués (Activités et Centres d'intérêt) retiennent toute l'attention du jury. Les expériences et activités extra-scolaires (culturelles, associatives ou sportives notamment d'encadrement d'équipes jeunes) sont valorisées tout comme les activités parascolaires (délégués, éco-délégués, CVL, ...). La participation aux forums étudiants et aux portes ouvertes de notre lycée est un vrai plus.

Cette année encore le Jury a respecté les conditions de l'expérimentation BacPro / BTS accordant un nombre de places identiques aux élèves issus des filières de BacPro sélectionnées et les autres candidats à savoir 15 et 15, soit 15 candidatures pour 1 place d'un côté et près de 10 candidatures pour 1 place en expérimentation BacPro. L'équipe éducative du lycée Marie Le Franc, composée à parité de professeurs certifiés STS et de professeurs certifiés des lycées professionnels, a le souci de donner à chaque profil, selon ses qualités, une chance d'accéder et de réussir dans sa filière SP3S et particulièrement les profils en réorientation ayant fait une réelle démarche de découverte des métiers ouvertes par notre BTS.

Le jury se félicite :

- De la qualité de certaines candidatures : des jeunes talentueux ont postulé sur notre formation et nous nous en réjouissons.
- Des candidatures bien structurées, dont le projet est bien défini et clairement exposé, mettant en valeur des expériences de vie ou de vie scolaire.
- Des projets de formation personnalisés, relus, avec une orthographe correcte, et présentant vraiment un projet de formation.
- Du nombre important de candidatures comparé au nombre de places : le travail mené auprès des établissements du bassin, les informations délivrées lors des journées dédiées, « portes ouvertes », « forums », « mini-stages » portent quelques fruits. La participation à ces événements corrobore le projet de formation. Même si en 2023, le nombre total de candidature a baissé, le ratio demeure intéressant.
- Du fait que globalement le contenu de la formation soit connu et les candidatures font sens dans la perspective des projets personnels des jeunes.
- De travailler dans un lycée qui fait le choix de faire étudier chaque dossier par un professeur et de donner au jury le temps et les moyens nécessaires à son travail.
- Du fait que des candidats ayant travaillé leur réorientation avec une structure, joignent l'avis de la structure en question.

Le jury déplore :

- Un nombre conséquent de candidatures, qui nous parviennent de lycées étrangers, ces candidatures sont étudiées avec attention et nous constatons que parmi ces dernières une majorité ne satisfait pas aux critères de base de la sélection, les bulletins sont absents ou parcellaires, les avis des chefs d'établissement ou de l'équivalence d'un professeur principal sont manquants alors qu'ils pourraient être annexés. Les lettres de motivations de l'onglet Projet de Formation sont très impersonnelles quand elles ne sont pas simplement des modèles de base issus d'une recherche sur le Web.
- Quelques candidatures nous parviennent de candidats qui cherchent à se réorienter, là aussi, ces candidatures qui pourraient être pertinentes sont rarement mises en valeur, le projet personnel est peu ou pas expliqué, les raisons de la réorientation restent tues pour la plupart. C'est dommage car la filière valorisant les expériences peut être un bon choix de réorientation.
- Les lettres de motivation copiées-collées à l'identique, parfois issues de mêmes établissements, parfois sans même avoir complété les termes manquants. Inutile de préciser que ces pratiques nuisent grandement aux candidats.
- Dans le projet personnel, des candidats qui écrivent qu'ils ont un « projet personnel » mais qui ne l'exposent pas.
- Enfin quelques candidatures qui ne connaissent pas le contenu du BTS et nous présentent par exemple comme projet une carrière dans le soin (Infirmier essentiellement).
- Le fait que la fiche avenir complétée par les établissements ne soient pas toujours en adéquation avec le profil des jeunes, soit par manque d'informations, soit par des informations contradictoires (manque de travail régulièrement souligné dans les bulletins, absentéisme d'un côté et autonomie très satisfaisante dans la fiche avenir).